

2026



Informations et code de conduite

GUIDE DU PARENT



Ce document résume les informations nécessaires à connaître pour l'été 2026

SOMMAIRE

1 - <u>Introduction</u>	p. 3
2 - <u>Inscription et remboursement</u>	p. 4
3 - <u>Formation de notre personnel</u>	p. 5
4 - <u>Première journée au camp</u>	p. 6
5 - <u>Chandail du camp</u>	p. 7
6 - <u>Arrivée au camp</u>	p. 8
7 - <u>Départ du camp</u>	p. 9
8 - <u>Carte des sites utilisés</u>	p. 11
9 - <u>Service de garde</u>	p. 12
10 - <u>Journée type et activités</u>	p. 13
11 - <u>Sécurité aquatique</u>	p. 14
12 - <u>Dîner et collations</u>	p. 15
13 - <u>Matériel et vêtements</u>	p. 16
14 - <u>Objets perdus</u>	p. 17
15 - <u>Médicaments</u>	p. 18
16 - <u>Communications</u>	p. 19
17 - <u>Adhérent à Tremplin Santé</u>	p. 20
18 - <u>Code de vie</u>	p. 21
19 - <u>Système de renforcement</u>	p. 22
20 - <u>Étapes d'intervention</u>	p. 23

HORAIRE DE L'ÉQUIPE DE COORDINATION

Lundi au vendredi : 8 h à 16 h 30

L'horaire est sujet à changement au cours de l'été.

NOUS JOINDRE

Courriel : campdejour@ville.pontrouge.qc.ca

Téléphone : 418 399-9141

Page Facebook : Camp de jour Pont-Rouge

Responsable en cas d'urgence : Jonathan Wright, Coordonnateur en chef

1 - Introduction

Ce document décrit l'ensemble des informations relatives au Camp de jour de Pont-Rouge pour l'été 2026.

NOTRE MISSION

La mission du Camp de jour de Pont-Rouge est de fournir un environnement stimulant et inclusif, ainsi qu'une programmation diversifiée permettant aux enfants de 5 à 12 ans de s'épanouir à travers des activités riches et variées, à la fois dans les installations intérieures et extérieures de la Ville de Pont-Rouge. Le développement social, physique et créatif de chaque enfant est au cœur des priorités.

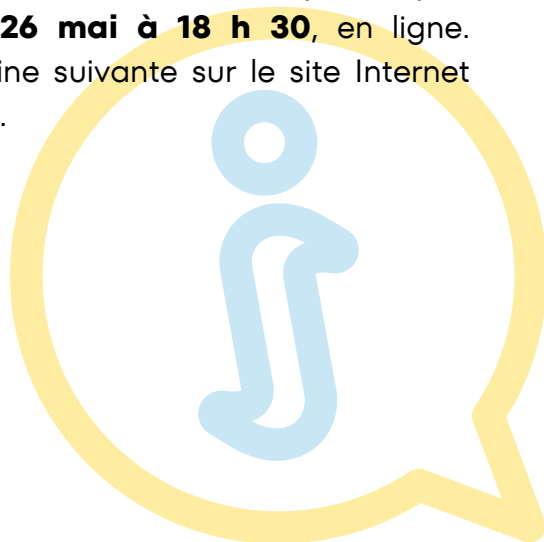
ACCRÉDITATION

Étant accrédité par l'Association des camps du Québec (ACQ), le Camp de jour de Pont-Rouge est soumis à des standards de qualité et de sécurité stricts et rigoureux.

RENCONTRE D'INFORMATION AUX PARENTS

Deux rencontres ont lieu en ligne pour les parents.

- **Rencontre pré-inscription.** Cette rencontre est destinée aux parents qui effectuent leur première inscription à notre camp ou pour ceux qui auraient des questions sur la façon de faire l'inscription. Elle aura lieu le **21 avril à 18 h 30**, en ligne. L'enregistrement sera disponible dans la semaine suivante sur le site Internet de la Ville et la page Facebook du Camp de jour.
- **Rencontre pré-été.** Cette rencontre a pour but de vous expliquer le fonctionnement (repasser les points importants du document aux parents) et répondre à vos questions. Elle aura lieu le **26 mai à 18 h 30**, en ligne. L'enregistrement sera disponible dans la semaine suivante sur le site Internet de la Ville et la page Facebook du Camp de jour.



2 - Inscription et remboursement

INSCRIPTION

L'inscription au camp est possible jusqu'au 31 mai 2026. Cela permet à notre équipe de mieux planifier l'été pour vos enfants. Entre le 1er et 6 juin, il est possible de s'inscrire, mais selon le tarif « dernière chance ». C'est le dernier moment où nous accepterons les inscriptions. Dès le 7 juin, notre équipe travaille sur la formation des groupes.

Il est possible de procéder à l'inscription par le site Internet de la Ville de Pont-Rouge dans « Inscription aux loisirs » dès l'heure d'ouverture des inscriptions. Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez composer le 418 873-4481.

REMBOURSEMENTS

Pour consulter la politique de remboursement, veuillez vous rendre ici :

<https://www.ville.pontrouge.qc.ca/loisirs/activites-sportives/inscriptions/>

Pour obtenir un remboursement, vous devrez remplir obligatoirement le formulaire sur le site Internet de la Ville de Pont-Rouge dans la page « Inscription » **avant le début de l'activité concernée**. Par exemple, si vous désirez annuler l'inscription de la semaine 2, vous devez transmettre le formulaire avant 8 h 30, le lundi de la semaine 2.

Aucun remboursement ne sera fait sans ce formulaire complété.





3 - Formation de notre personnel

SANTÉ ET SÉCURITÉ

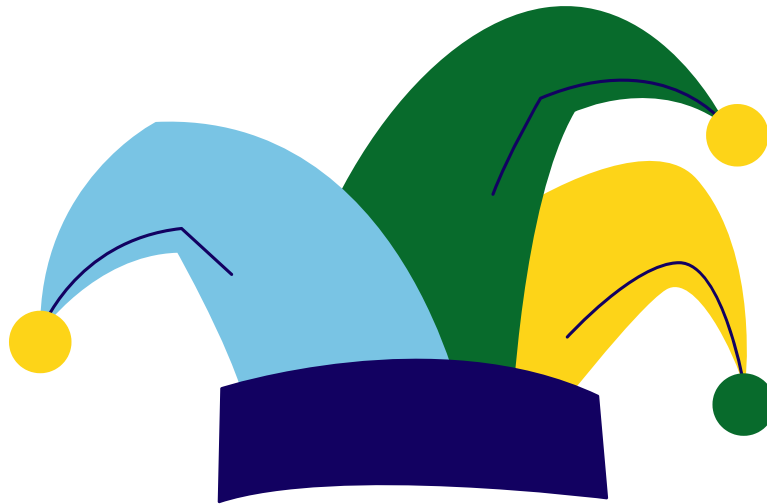
Afin d'assurer un standard de sécurité élevé, l'équipe d'animation respecte les ratios de formation en premiers soins. Effectivement, plus de 86 % de notre équipe détient sa carte de premiers soins à jour. Ceux-ci sont répartis de façon que chaque groupe ait au minimum un·e animateur·trice formé·e.

ANIMATION

Pour assurer un standard de qualité en animation, l'équipe d'animation a reçu un minimum de 40 heures de formation portant sur divers sujets relatifs à leur travail. À la fin de cette formation, l'équipe d'animation est placée dans des mises en situation et des contextes réels directement dans les installations de la Ville de Pont-Rouge.

COORDINATION

Notre équipe de coordonnateurs reçoit également plus de 16 heures de formation sur leur rôle et leurs responsabilités en plus de formations complémentaires.



4 - Première journée au camp

HORAIRE - 22 JUIN

L'arrivée au camp est normalement à 8 h 30. Pour la première journée, nous étendons la période jusqu'à 9 h afin de bien accueillir les jeunes.

LIEU D'ACCUEIL

Le point de rencontre est au parc des 6e années (le parc devant le restaurant 4 Saisons).

FONCTIONNEMENT

Les animateur·trices seront identifié·es à l'aide d'un chapeau différent et spécifique au groupe. Par exemple, le groupe des Papillons, seront identifiables avec un chapeau de pirate, les Chenilles avec un chapeau vert, etc. Le chapeau attribué au groupe de votre enfant vous sera donné en avance par courriel et sur la page Facebook.

Un·e animateur·trice s'occupera de guider les jeunes vers le bon groupe à leur arrivée, au besoin.

SERVICE DE GARDE DU MATIN

Le service de garde du matin se déroulera de manière régulière. Les enfants seront ensuite dirigés vers leur groupe.



5 - Chandail du Camp

REMISE DU CHANDAIL

Pour ceux et celles ayant acheté le chandail du camp lors de l'inscription, nous vous invitons à le récupérer à la table prévue à cet effet à votre arrivée la première journée de camp.

Pour les enfants absents durant la première journée, vous pourrez le récupérer au bureau de la coordination.

SITUATION OBLIGEANT L'ACHAT

L'achat du chandail est obligatoire si vous avez inscrit votre enfant à une sortie spéciale (nécessitant un transport par autobus). Le port de ce vêtement est obligatoire lors de la sortie pour une question de sécurité. Il nous permet de localiser rapidement les jeunes et permet de les identifier au nom du camp. Les animateurs auront un chandail similaire, identifié à leur nom de camp pour les mêmes raisons.

6 - Arrivée au camp

POINT DE RENCONTRE

Durant l'été, l'arrivée des jeunes se fera à partir de **8 h 30** au parc des 6e années (en face du restaurant 4 Saisons). C'est notre parc de rassemblement.

En cas de pluie, l'arrivée des jeunes se fera au Centre récréatif Joé-Juneau. Dans ce contexte, un membre de l'organisation se tiendra à l'entrée pour accueillir l'enfant et le diriger à son groupe.

Veillez noter que **tout enfant déposé avant 8 h 30**, sans être inscrit au service de garde, sera automatiquement considéré comme utilisateur du service et des **frais** pour la semaine complète seront chargés aux parents et devront être acquittés par carte ou argent comptant pour pouvoir laisser l'enfant au service de garde.

POINT DE RENCONTRE - SERVICE DE GARDE DU MATIN

L'arrivée des jeunes inscrits au service de garde du matin se fait à partir de 6 h 45 au parc près de la piscine. À 8 h 30, tous les jeunes se regrouperont dans le parc des 6e année pour l'arrivée régulière et le rassemblement. Vous devez signer la feuille de présence auprès du responsable identifié en rouge avant de quitter.

STATIONNEMENT

Les parents peuvent utiliser le stationnement entre l'école et le Centre récréatif Joé-Juneau ainsi que la rue du Couvent.

ARRIVÉE TARDIVE AU CAMP

Dès 8 h 45, les groupes peuvent quitter le parc pour se rendre à l'endroit de leur première activité. Dans le cas où un parent doit arriver après cette heure, il devra consulter le « Google Sheet » de localisation pour connaître l'emplacement de son enfant. Il pourra aller le porter directement à son plateau. Le « Google Sheet » sera envoyé à tous les parents au début de l'été par courriel. Vous pourrez, à l'aide de celui-ci, connaître l'emplacement du groupe de votre enfant en tout temps. Veuillez noter qu'en raison des déplacements, l'emplacement inscrit dans le document pourrait légèrement différer de la réalité. Si c'est le cas, vous pouvez toujours joindre un coordonnateur au numéro du camp : 418 399-9141.

ARRIVÉE À PIED OU À VÉLO

Pour les enfants qui arrivent à pied ou à vélo, vous devez nous avoir fourni cette information lors de l'inscription. Pour tout changement, vous devez vous adresser à l'équipe de coordination. Veuillez considérer que l'été, nous n'avons pas de brigadiers aux lumières. L'enfant doit être en mesure de traverser la rue de façon sécuritaire seul (utiliser la lumière piétonne).



7 - Départ du camp

POINT DE RENCONTRE

Le départ du camp se fera à **16 h** au parc des 6e années (en face du restaurant 4 Saisons).

En cas de pluie, le départ se fera au Centre récréatif Joé-Juneau. Dans ce contexte, vous pourrez mentionner le nom de votre enfant au membre de l'organisation qui sera à l'entrée afin qu'il communique avec l'animateur du groupe.

Veuillez noter que **tout enfant récupéré après 16 h 10**, sans être inscrit au service de garde, sera automatiquement considéré comme utilisateur du service de garde et des **frais** pour la semaine complète seront chargés et devront être acquittés par carte ou argent comptant avant de quitter le parc.

POINT DE RENCONTRE - SERVICE DE GARDE DU SOIR

Le départ des jeunes inscrits au service de garde du soir se fait au parc près de la piscine, de 16 h à 17 h 30. La transition vers le parc du service de garde se fera à 16 h 10. Vous devez signer la feuille de présence auprès du responsable identifié en rouge avant de quitter.

STATIONNEMENT

Les parents peuvent utiliser le stationnement entre l'école et le Centre récréatif Joé-Juneau ainsi que la rue du Couvent.

DÉPART HÂTIF DU CAMP

Si pour une raison, un parent doit venir chercher son enfant avant 16 h, il devra consulter le « Google Sheet » de localisation pour connaître l'emplacement de son enfant. Il pourra aller le chercher directement sur son plateau de jeu. Le « Google Sheet » sera envoyé à tous les parents au début de l'été par courriel. Vous pourrez, à l'aide de celui-ci, connaître l'emplacement du groupe de votre enfant en tout temps. Veuillez noter qu'en raison des déplacements, l'emplacement inscrit dans le document pourrait légèrement différer de la réalité. Si c'est le cas, vous pouvez toujours joindre un coordonnateur au numéro du camp : 418 399-9141.



7 - Départ du camp (suite)

VÉRIFICATION LORS DU DÉPART DE L'ENFANT

Pour la sécurité des enfants et pour assurer un suivi rigoureux des présences, le parent ou la personne autorisée devra présenter sa carte d'autorisation comprenant le numéro unique de l'enfant en version papier ou électronique lors du départ de l'enfant. Une carte d'identité pourrait être exigée par l'animateur en cas de doute.

Les deux cartes seront envoyées aux parents avant le début de l'été. C'est la responsabilité du parent de transmettre la carte « Personne autorisée » aux personnes concernées.

Dans l'éventualité où une personne se présente pour récupérer l'enfant et n'a pas sa carte, cette dernière devra figurer au dossier de l'enfant. Autrement, l'autorisation verbale d'un parent ou tuteur sera requise. Elle pourra être communiquée par téléphone à l'équipe de coordination.

Lors du service de garde, en plus de cette preuve, nous demandons une signature afin de confirmer le départ en dehors des heures régulières.



8 - Carte des sites utilisés

1. Centre récréatif Joé-Juneau (Aréna, Restaurant aréna)
2. Terrain de baseball
3. École du Perce-Neige, Pavillon Saint-Charles; Piscine intérieure (Lyne-Beaumont); Gymnases
4. Parc derrière l'école
5. Parc Desjardins
6. Parc près de la piscine et Parc des 6e années
7. Place Saint-Louis (Salle des Bâtisseurs, Salle Marcel-Bédard, Bibliothèque)
8. Parc du 150e (devant Place St-Louis)
9. Parc derrière Place Saint-Louis
10. Piscine extérieure; Jeux d'eau Place Saint-Louis
11. Centre communautaire (Local 0-5 ans, Salle de quilles)
12. Skateparc / Espace 360
13. Terrains pickleball / Patinoire extérieure
14. Terrain de soccer des Rapides
15. Terrains de tennis

9 - Service de garde

Le service de garde est une période de **jeux libres**. Le jeu libre favorise le développement global et stimule l'autonomie ainsi que la créativité des enfants. Les animateurs présents sont là à titre de **surveillants**.

SERVICE DE GARDE : MATIN

Le matin, de 6 h 45 à 8 h 30, le service de garde se déroule dans le parc près de la piscine.

L'enfant devra avoir déjeuné, car aucun enfant n'a le droit de manger pendant cette période.

À 8 h 30, les jeunes traverseront dans le parc adjacent pour rejoindre leur groupe régulier. À 8 h 45, les animateurs se dirigeront vers leur local ou le site de leur première activité.

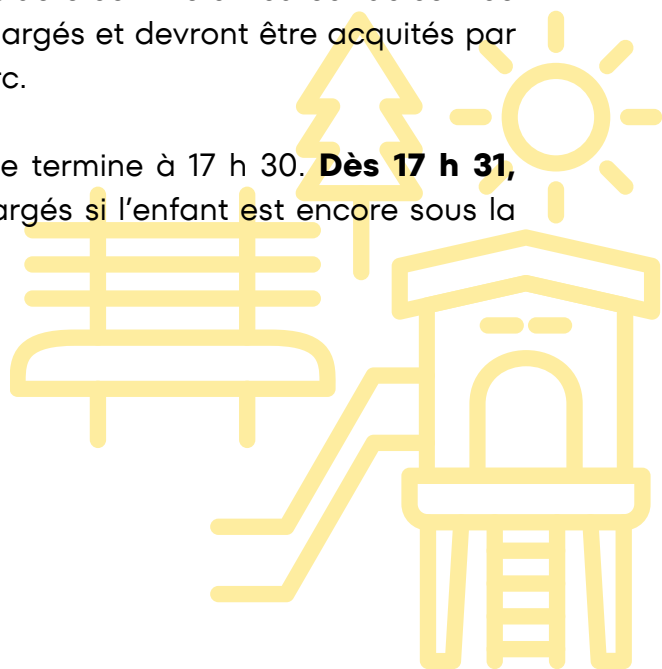
L'enfant doit avoir mis une première couche de crème solaire avant son arrivée au service de garde.

SERVICE DE GARDE : SOIR

Le soir, de 16 h à 17 h 30, le service de garde se déroule dans le parc près de la piscine.

L'enfant sera dirigé vers le bon parc à la fin de sa journée avec son groupe régulier. Nous vous rappelons que **tout enfant récupéré après 16 h 10**, sans être inscrit au service de garde, sera automatiquement considéré comme utilisateur du service et des **frais** pour la semaine complète seront chargés et devront être acquittés par carte ou argent comptant avant de quitter le parc.

Nous vous rappelons que le service de garde se termine à 17 h 30. **Dès 17 h 31, des frais supplémentaires** pourraient être chargés si l'enfant est encore sous la supervision de notre équipe.



10 - Journée type et activités

Voici un exemple d'une journée au camp. Veuillez noter que c'est à titre indicatif seulement.

8 h 30	Rassemblement
8 h 45	Aller porter son matériel au local du groupe
9 h 00	Jeux dirigés (Chef d'orchestre, Qui a disparu?, Cowboy)
10 h 00	Collation
10 h 20	Bricolage (Création de son jeu de cartes pour faire un tour de magie)
11 h 30	Dîner
12 h 30	Ballon-chasseur
13 h 30	Mime-moi!
14 h 00	Collation
14 h 20	Soccer
15 h 45	Rassemblement
16 h 00	Fin de la journée

TYPES D'ACTIVITÉS

- Piscine intérieure*
- Piscine extérieure
- Jeux d'eau
- Santé et sécurité
- Sport extérieur
- Sport en gymnase
- Arts
- Cuisine
- Bibliothèque/lecture
- Scientifique
- Jeux dirigés
- Choix des jeunes
- Plein air
- Grand jeu
- Quilles

Ces types d'activités sont répartis dans la semaine, selon la disponibilité des plateaux et la météo. Certains types d'activités sont moins fréquents dû au nombre de plages restreintes (exemple : piscine extérieure).

*PISCINE INTÉRIEURE FERMÉE À L'ÉTÉ 2026

Veuillez noter qu'exceptionnellement, nous n'aurons pas de périodes à la piscine intérieure à l'été 2026 en raison de travaux majeurs sur les équipements d'entretien de la piscine. Pour cette raison, nous avons prévu nous rendre au Camping Un air d'été à trois reprises au lieu d'une. Les jeunes auront alors l'occasion de se baigner dans le lac et la piscine.

Les enfants auront tout de même des périodes de piscine extérieure, mais considérant la capacité de la piscine, nous ne pourrons pas augmenter le nombre de périodes habituellement prévu.



11 - Sécurité aquatique

SURVEILLANCE

Lors des périodes de baignade, il y a toujours la présence des sauveteurs qualifiés de la Ville de Pont-Rouge. Puis, la moitié des animateurs sur place sont à l'extérieur de l'eau pour assurer la sécurité et une bonne vision d'ensemble, tandis que l'autre moitié se trouve dans l'eau, avec les jeunes afin d'assurer une réaction rapide en cas de besoin.

TEST DE NAGE ET OBJET FLOTTANT

Puisque nous avons un ratio d'enfant/animateur/sauveteur élevé, tous les enfants de 5-6 ans sont dans l'obligation de porter un objet flottant (ballon dorsal ou veste de flottaison individuelle) lors des périodes de baignade. Pour les autres, à la première période de baignade, un test de nage sera effectué par le personnel aquatique afin d'évaluer le niveau d'aisance de chaque enfant considérant notre contexte. Les enfants qui réussissent le test n'auront pas l'obligation de porter un objet flottant lors des périodes de baignade.

12 - Dîner et collations

La période du dîner varie entre 11 h 30 et 12 h 30 selon l'horaire des groupes. Comme votre enfant demeure au camp toute la journée, il est important de lui fournir de quoi tenir durant toutes les activités.

Le dîner de votre enfant doit être un repas froid, il n'y a pas de micro-ondes disponibles. Il y a possibilité d'amener un repas chaud dans un « Thermos ». Les boîtes à lunch doivent comporter des « Ice-Packs » pour garder le repas au froid, car il n'y a pas de réfrigérateur. Les contenants de verre sont également interdits.

Pendant la journée, une période est réservée pour une collation en avant-midi et une autre en après-midi.

ALLERGIES ET ALIMENTS PROSCRITS

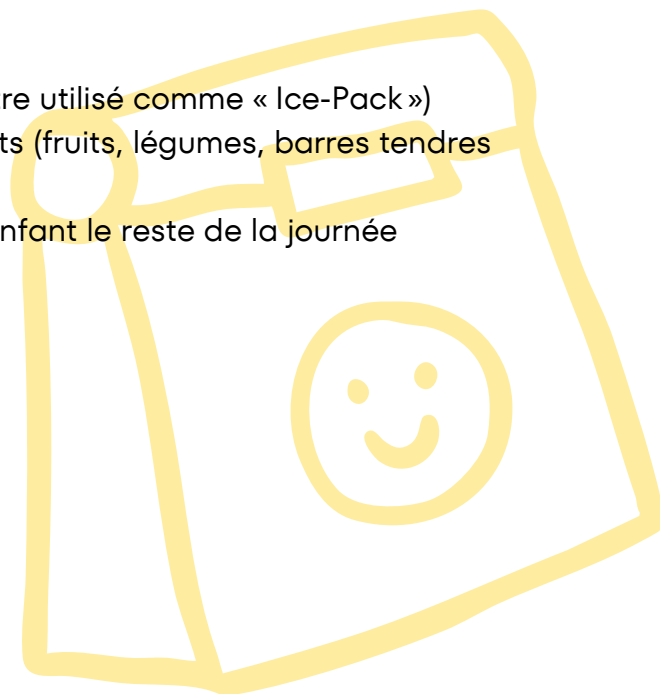
Les animateurs dînent avec les enfants. Pour des raisons d'allergies, le Camp de jour ne permet pas l'échange ou le partage de nourriture.

Pour prévenir tout incident en lien avec les allergies alimentaires, il est interdit de mettre dans la boîte à lunch des produits contenant des noix ou des arachides ainsi que des kiwis. Veuillez vous référer à la politique alimentaire du Centre de services scolaire.

Les enfants qui ont des allergies et qui possèdent un EpiPen doivent le garder sur eux en tout temps durant le camp. Dans le cas où l'enfant n'a pas son EpiPen, celui-ci pourrait se voir refuser l'accès au camp.

SUGGESTION DE BOÎTE À LUNCH

- Deux jus de fruits (dont un congelé qui peut être utilisé comme « Ice-Pack »)
- Collations santé, c'est-à-dire des bons aliments (fruits, légumes, barres tendres nutritives, fromage)
- Un repas principal santé qui saura soutenir l'enfant le reste de la journée
- Une bouteille d'eau



13 - Matériel et vêtements

Comme les enfants sont actifs durant la journée, il est important qu'ils aient des vêtements confortables. Nous recommandons fortement d'identifier les vêtements.

HABILLEMENT RECOMMANDÉ

- Pantalons courts
- Gilet à manches courtes
- Espadrilles ou sandales attachées
- Casquette, foulard et/ou chapeau pour se protéger du soleil
- Chandail officiel lors des sorties; nous suggérons aux enfants qui ont acheté le chandail à l'effigie du Camp de jour de le porter lors des activités spéciales.

QUOI AVOIR DANS SON SAC À DOS?

- Repas froid et deux collations
- Gourde d'eau
- Vêtements de rechange (un ensemble complet, incluant un sous-vêtement)
- Chapeau ou casquette
- Crème solaire
- Imperméable pour les journées pluvieuses
- Maillot de bain (uniquement des maillots 1 pièce)

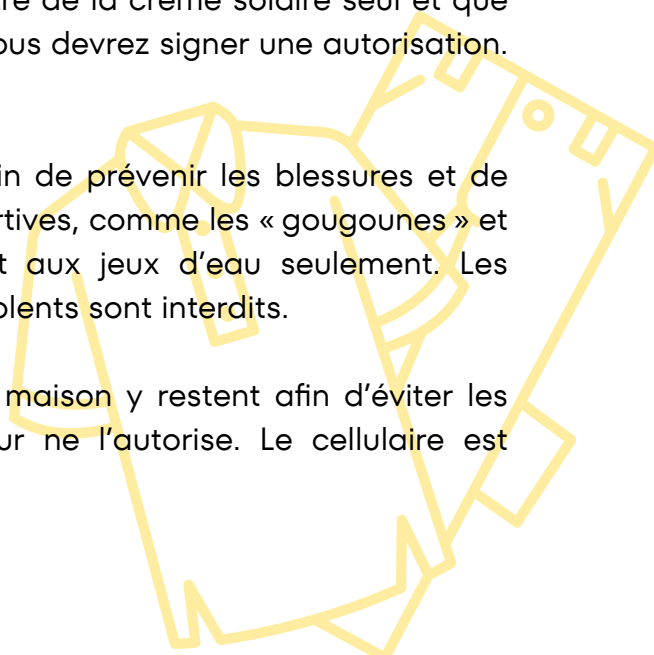
CRÈME SOLAIRE

Il est de votre devoir d'appliquer de la crème solaire à votre enfant le matin. Les animateurs feront deux pauses dans la journée pour en mettre de nouveau (plus ou moins selon la température). Comme les enfants doivent se mettre de la crème solaire eux-mêmes, nous conseillons fortement d'acheter de la crème solaire en aérosol. Si votre enfant est incapable de se mettre de la crème solaire seul et que vous désirez que l'animateur aide votre enfant, vous devrez signer une autorisation.

MATÉRIEL INTERDIT

Certaines pièces de vêtement sont interdites afin de prévenir les blessures et de favoriser la pratique sécuritaire des activités sportives, comme les « gougounes » et les « crocs » qui sont autorisés à la piscine et aux jeux d'eau seulement. Les vêtements affichant des messages négatifs ou violents sont interdits.

De plus, nous insistons pour que les jeux de la maison y restent afin d'éviter les pertes et les disputes, à moins que l'animateur ne l'autorise. Le cellulaire est strictement interdit.





14 - Objets perdus

Une table d'objets perdus sera placée dans l'entrée de l'aréna. Nous vous invitons à y jeter un coup d'oeil chaque semaine pour vous assurer qu'aucun objet n'appartient à votre enfant.

Il est important d'identifier les vêtements et objets de vos enfants. Malgré tout, les objets peuvent se retrouver sur la table des objets perdus.

À la fin de l'été, les objets n'ayant pas été récupérés après la date limite mentionnée sur la page Facebook du Camp de jour seront envoyés au Grenier des Trouvailles.



15 - Médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments durant les heures du camp, une autorisation devra préalablement être remplie au bureau des coordonnateurs ou avec le responsable du service de garde du matin permettant à l'animateur de donner un médicament.

Tous les médicaments prescrits doivent être remis à l'animateur de l'enfant à son arrivée ou au responsable de service de garde le matin. Les médicaments seront rendus aux parents à la fin de la journée ou de la semaine, selon le cas.

16 - Communications

PAGE FACEBOOK « CAMP DE JOUR PONT-ROUGE »

Une page Facebook a été créée pour vous tenir au courant des informations importantes. Vous la retrouverez en tapant le titre « Camp de jour Pont-Rouge » et nous vous recommandons de vous abonner en cliquant « S'abonner ».

JOURNAL DE LA SEMAINE

Le journal du Camp de jour vous sera envoyé chaque jeudi, par courriel, pour vous informer du déroulement de la semaine suivante. Il sera également publié sur la page Facebook.

Chaque groupe aura une section dans celui-ci. C'est dans cette section qu'il sera indiqué, par exemple, si votre enfant ira aux jeux d'eau, s'il doit apporter du matériel spécifique dans son sac de bricolage, s'il doit se déguiser, etc.

GOOGLE SHEET

Un lien vers un « Google Sheet » sera envoyé à tous les parents au début de l'été par courriel. Vous pourrez, à l'aide de celui-ci, connaître l'emplacement du groupe de votre enfant en tout temps. À l'entrée de l'aréna, vous trouverez également un code QR à scanner afin d'avoir accès à ce document.

Veillez noter que les déplacements et des imprévus peuvent faire différer l'endroit indiqué dans le document. Si les enfants ne se trouvent pas à l'endroit mentionné, nous vous invitons à communiquer avec nous sur le cellulaire du camp de jour ou par Messenger sur notre page Facebook.

IMPORTANT

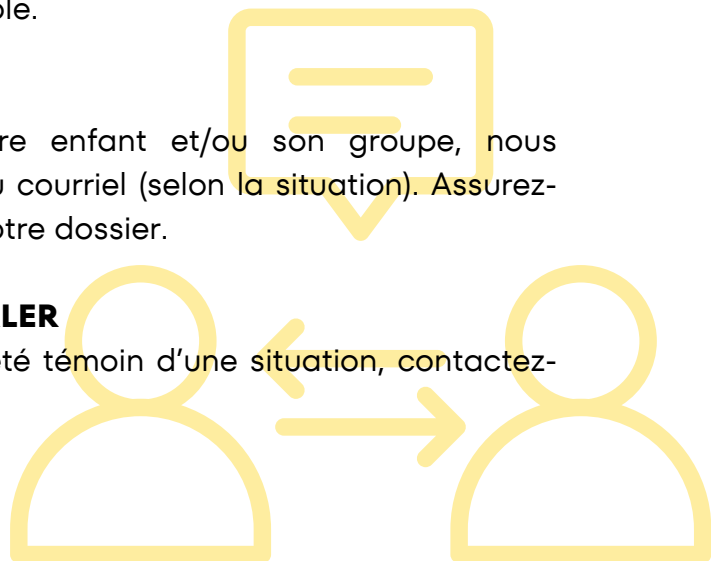
Pour ne rien manquer des communications, nous vous suggérons de regarder régulièrement votre boîte de courriel indésirable.

EN CAS DE SITUATION PARTICULIÈRE

En cas de situation particulière avec votre enfant et/ou son groupe, nous communiquerons avec vous par téléphone ou courriel (selon la situation). Assurez-vous que vos coordonnées sont à jour dans votre dossier.

PRÉOCCUPATION OU SITUATION À SIGNALER

Vous avez des préoccupations ou vous avez été témoin d'une situation, contactez-nous. Nous sommes là pour vous.





17 - Adhérent à Tremplin Santé

Encore cette année, nous adhérons au programme de Tremplin Santé qui vise à promouvoir les saines habitudes de vie dans le jeu et le plaisir.

Les groupes feront donc un minimum de 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée chaque jour.

DÉFIS DE L'ÉTÉ

- 29 juin au 3 juillet 2026 : Défi Tchîn-tchîn dans mon camp
- 22 juin au 17 juillet 2026 : Défi Active-toi !

18 - Code de vie

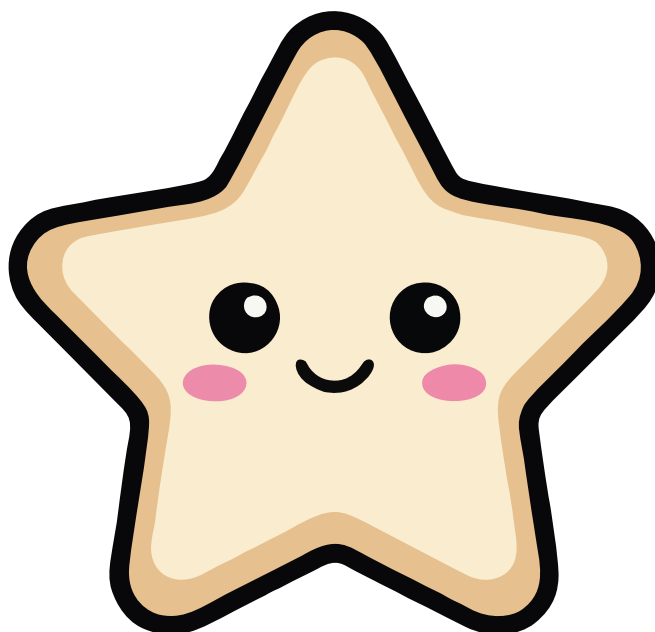
QUAND JE VIENS AU CAMP DE JOUR...

- J'écoute et je mets en application les consignes et les règles de mon animateur et du Camp de jour;
- Je participe activement aux activités et je m'amuse;
- Je fais de bons gestes et je surveille mon langage lorsque je m'adresse aux autres;
- Je fais attention au matériel et aux sites du Camp de jour;
- Je ramasse mes déchets et je les mets à la poubelle;
- Je reste en tout temps avec mon animateur et mon groupe;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je m'exprime calmement et je recherche des solutions non violentes;
- Je suis de bonne humeur et souriant;
- Je suis poli avec les animateurs et les autres participants.

COMPORTEMENTS NON ACCEPTÉS AU CAMP DE JOUR

- Sacrer ou avoir un langage inapproprié;
- Frapper les autres ou me battre;
- Exercer de l'intimidation;
- Me sauver;
- Crier des noms;
- Lancer des objets;
- Être arrogant envers les animateurs et le personnel de la Ville;
- Briser ou voler du matériel;
- Vandaliser le site ou les bâtiments.





19 - Système de renforcement

Cet été, les bonnes actions seront mises de l'avant ! Un système de renforcement positif sera mis en place. Tous les jours, des étoiles seront remises aux enfants ayant respecté le code de vie du camp de jour et ayant fait preuve d'un comportement exemplaire. Lorsque trois étoiles auront été amassées, l'enfant se verra recevoir la récompense de son choix. Un objectif d'étoile collectif sera aussi mis en place pour offrir une récompense de groupe.

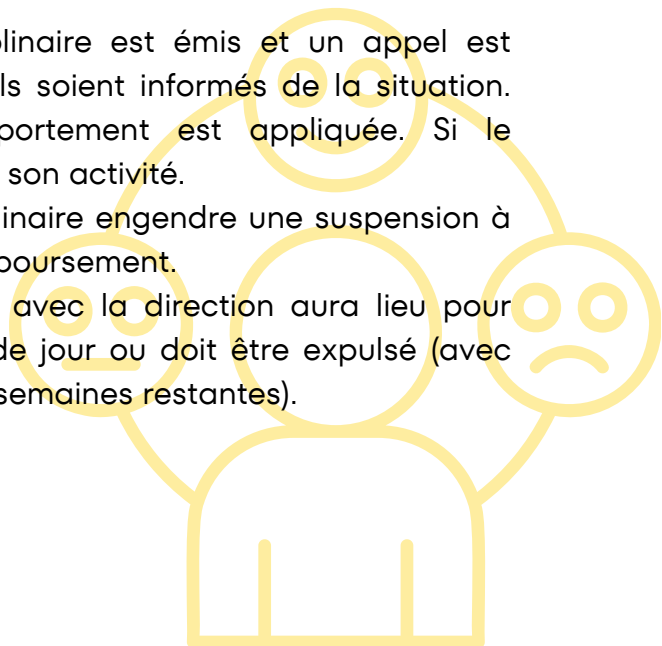
20 - Étapes d'intervention

Pour faire suite au système de soutien au comportement positif, les comportements interdits du Camp de jour ont été classés en quatre niveaux. Ce sont les membres du personnel du Camp de jour qui s'assurent du respect des règles.

Niveau 1	Comportements qui nuisent personnellement au jeune
Niveau 2	Comportements qui nuisent aux autres du groupe
Niveau 3	Comportements qui nuisent à l'ordre général du camp
Niveau 4	Comportements qui blessent ou qui comportent un aspect illégal

ÉTAPES POUR LES COMPORTEMENTS DE NIVEAUX 1 OU 2

1. Avertissement verbal par l'animateur et, si nécessaire, suivi avec le(s) parent(s) ou tuteur. Si le comportement persiste, un coordonnateur rencontrera le jeune.
2. Avertissements verbal et écrit par le coordonnateur, un billet disciplinaire est remis au jeune et doit être signé par le parent. L'enfant est avisé qu'il perdra le privilège de participer à une activité qu'il aime s'il ne change pas son comportement. Le coordonnateur prendra un temps avec lui, afin de lui enseigner le comportement attendu.
3. Avertissement écrit, un second billet disciplinaire est émis et un appel est effectué au(x) parent(s) ou tuteur(s) afin qu'ils soient informés de la situation. Une conséquence en lien avec le comportement est appliquée. Si le comportement perdure, l'enfant sera privé de son activité.
4. Avertissement écrit, un troisième billet disciplinaire engendre une suspension à la journée de la sortie sans possibilité de remboursement.
5. Si le comportement perdure, une rencontre avec la direction aura lieu pour déterminer si l'enfant peut rester au camp de jour ou doit être expulsé (avec remboursement proportionnel au nombre de semaines restantes).



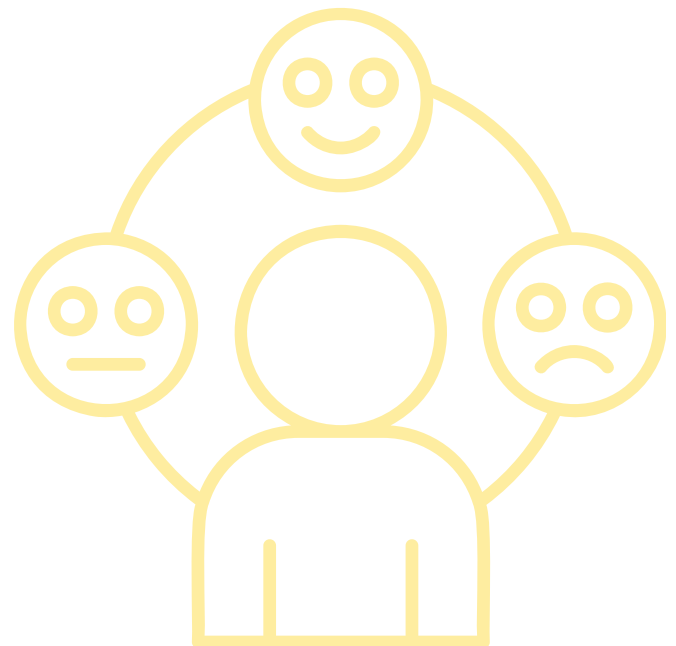
20 - Étapes d'intervention (suite)

ÉTAPES POUR LES COMPORTEMENTS DE NIVEAUX 3 OU 4

1. Rencontre avec un coordonnateur. Elle conviendra des interventions et des conséquences à mettre en place. Un billet disciplinaire est remis au jeune et doit être signé par le(s) parent(s). Le coordonnateur expliquera à l'enfant le comportement attendu.
2. Avertissement écrit, un second billet disciplinaire est émis et un appel est effectué au(x) parent(s) ou tuteur(s) afin qu'ils soient informés de la situation. Une conséquence en lien avec le comportement est appliquée. Le jeune retournera graduellement dans le groupe. Si le comportement perdure, l'enfant sera privé de son activité.
3. Avertissement écrit, un troisième billet disciplinaire engendre une suspension à la journée de la sortie.
4. Si le comportement perdure, une rencontre avec la direction aura lieu pour déterminer si l'enfant peut rester au camp de jour ou s'il doit être expulsé (avec remboursement proportionnel au nombre de journées d'activités restantes moins les frais d'administration).

MESURES DISCIPLINAIRES

L'équipe de coordination s'autorise à appliquer des mesures disciplinaires supplémentaires proportionnelles à la situation. Selon la gravité du comportement, il est possible que le coordonnateur applique une étape plus avancée.



GUIDE DU PARENT - 2026

BON ÉTÉ À TOUS



campdejour@ville.pontrouge.qc.ca